



## refus d'un 3 ème passage au permis

Par **zarzis94**, le **15/08/2019** à **06:20**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter parce que j'ai un soucis avec mon auto-ecole, il y a peu de temps mon auto-ecole a changé de nom, par-contre les responsables sont toujours les mêmes, je devais reprendre une date pour passer mon permis pour la 3ème fois, je me suis bien préparé puisque j'ai fait plusieurs heures de conduite grâce à une conduite supervisée, j'ai contacté le responsable pour lui demander quand est-ce que je pourrais repasser mon permis, mais celui-ci m'a répondu que je ne pouvais plus sachant qu'ils ont changé de nom et qu'ils ne peuvent plus prendre de personne qui passent pour la 3ème fois. Je voulais donc savoir si cette personne a le droit de ne plus m'accepter sachant que je me suis inscrit chez eux et que j'ai passé le code et les deux premiers passages avec leur auto-école, de plus les autres auto-école n'accepteront jamais de me reprendre pour un 3ème passage. Enfin qu'elle peut être mon recours.

Cordialement,